



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Aménagement d'une aire de jeux d'eau

La Municipalité de Sainte-Sophie demande des soumissions par appel d'offres public pour la réalisation de travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc Roland-Guindon situé au 113, rue du Cap à Sainte-Sophie.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord et détenant, le cas échéant, une licence d'entrepreneur de construction appropriée, émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Depuis le 11 septembre 2017, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents relatifs à cet appel d'offres.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec le représentant de la Municipalité, soit M. Martin Paquette, récréologue, directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à l'adresse courriel suivante : mpaquette@stesophie.ca

EXIGENCES : Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de « La Municipalité de Sainte-Sophie » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) de la valeur totale de la soumission.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la *Loi sur les assurances* et conforme au formulaire normalisé NQ-1809-900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de cent-vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire NQ-1809-900/D, garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution de contrat et d'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions seront reçues, avant le 26 septembre 2017 à 10 h, à l'attention de monsieur Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier à l'adresse suivante : 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, Québec, J5J 1A1. Pour être considérée, toute soumission devra être remise sous pli cacheté portant la mention « Soumission – Aménagement d'une aire de jeu d'eau au parc Roland-Guindon ».

La Municipalité de Sainte-Sophie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Signé à Sainte-Sophie, ce 8^e jour du mois de septembre 2017.

Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier